



ÉCART DE RÉMUNÉRATION

entre les hommes et les femmes est inférieur ou égale à 7%.

36/40

ECART AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

En proportion des augmentations individuelles, les femmes ont été plus augmentées que les hommes sur la campagne d'augmentation 2025.

35/35



100% des femmes de retour de congé maternité pendant la campagne d'augmentation, ont pu bénéficier d'une augmentation.

15/15

PARITÉ SUR LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

5/10



Parmi les 10 plus hautes rémunérations du groupe, cet indicateur s'explique aussi par le nombre de femmes membres des instances dirigeantes.

Pour l'année 2025, nous obtenons la note de

91/100

pour l'Index Égalité Professionnelle

Le groupe et ses filiales s'engagent à promouvoir et favoriser l'égalité au sein de nos structures que ce soit en termes d'évolution professionnelle, de rémunération ou encore de valorisation de l'engagement.

Depuis plusieurs années, la direction met tout en œuvre afin d'étudier l'ensemble des écarts qu'ils soient en faveur des femmes ou des hommes.

Conscient que chacun a son importance dans le développement de l'entreprise, nous nous fixons de solides objectifs pour les réduire.